

sum. Iterum apparuit cuidam venerabili viro, et ait : A ferontibus et aliis personis non levibus, cognatum Mortuum me dicunt, sed vivo. Hoc abbatibus re- est.

ANNO DOMINI MXC.

THEODORICUS

S. AUDOENI MONACHUS.

NOTITIA HISTORICA ET LITTERARIA.

(Hist. litt. de la France, VIII, 364.)

Thierry, dont nous entreprenons de parler, a couru risque de perdre, dans la postérité, la principale gloire de ses travaux littéraires. En effet, un écrivain de grand nom a tenté de transporter à un étranger celui de ses ouvrages à la faveur duquel on reconnaît qu'il en a composé encore d'autres. C'est le célèbre Henschenius, qui a attribué à Frédegode, auteur anglais, la Vie en vers de saint Ouen, évêque de Rouen, de laquelle se tire ce qu'il y a de plus assuré touchant l'histoire et les écrits de Thierry.

Mais les doctes successeurs de cet hagiographe se sont fait un devoir de la rendre à son véritable auteur, ce qu'avaient déjà fait plusieurs savants.

Il ne faut pas s'attendre que la vie d'un homme de lettres, caché dans l'obscurité d'un cloître, où il paraît avoir vécu sans emploi et sans dignité, tel qu'a été Thierry, fournisse d'événements fort mémorables. Tout ce que l'on sait de sa personne est qu'il avait embrassé la profession monastique à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et qu'il florissait sous Nicolas de Normandie, qui en fut abbé pendant cinquante ans, depuis 1042 jusqu'en février 1092. Les bonnes études alors étaient en honneur dans cette maison, et Thierry s'y vit associé avec plusieurs confrères qui travaillaient à l'envi à cultiver les lettres, notamment la poésie sacrée et l'histoire.

Outre un Fulbert, qui a laissé plusieurs productions de sa plume, comme il sera dit dans son éloge particulier, il y avait encore un Maurice, fort différent d'un autre moine de ce nom, disciple de saint Anselme. Il ne reste de celui-ci que l'épithète de l'abbé Nicolas en vers léonins, qu'on trouve dans divers recueils (MAB. *Annal.* L. LXVIII, n. 35). Mais il a montré par là qu'il était capable de faire autre chose; et peut être l'a-t-il fait, quoique nous n'en soyons pas instruits.

On ne nous apprend point non plus si c'était Thierry, ou l'un des deux autres savants ses confrères, qu'on vient de nommer, qui dirigeait alors les écoles de Saint-Ouen. On sait cependant qu'il s'y forma alors des élèves de mérite, qui ont acquis par leurs ouvrages le titre d'écrivains de quelque réputation (POMMERAIL, *Hist. de Saint-Ouen*, p. 339). Tel est un Ambroise, qui a employé sa plume à célébrer en prose et en vers l'illustre sainte Agnès, vierge et martyre. Tel est un Jean, qui dès l'âge de vingt ans commença à faire des ouvrages dont une partie est venue jusqu'à nous. Cet élève de Saint-Ouen est devenu principalement célèbre par le choix qu'on fit de lui au concile de Reims, en 1119, sous le pape Calixte II, pour y tenir la plume et y faire les fonctions de secrétaire (*Conc.* t. X, pag. 872). Nous manquons de lumière pour dire si Thierry, qui contribua sans doute, au moins par son exemple, au progrès des études dans son monastère, survécut à

B l'abbé Nicolas. Mais n'ayant point d'époque plus connue pour son histoire que la mort de cet abbé, à qui il a dédié son principal ouvrage, nous avons cru devoir la choisir pour y rapporter son article.

Entre les productions de la plume de Thierry, il y en a en vers et d'autres en prose. Mais tous les savants ne conviennent pas de celles qui lui appartiennent en l'un et l'autre genre; et c'est ce que nous allons entreprendre de discuter.

1° Personne ne convient aujourd'hui que la Vie en vers de saint Ouen, évêque de Rouen après le milieu du VII^e siècle, ne soit un fruit du travail de notre écrivain, et que ceux qui en ont voulu faire honneur à Frédegode, auteur anglais du X^e siècle, ont confondu ce saint prélat avec saint Owin, moine de Lichfeld en Angleterre, dont on ne sait pas même que la Vie ait jamais été écrite. Thierry a tiré tout le fonds de son ouvrage d'une autre Vie de Saint Ouen, que Surius a publié sous le faux nom de Frédegode, après en avoir défiguré le style original sous prétexte de le polir, mais que les continuateurs de Bollandus nous ont donnée depuis dans sa pureté. Notre poète n'a fait que mettre en vers, en s'assujettissant servilement à la lettre, cette Vie qui est en prose. Et comme il a choisi les vers léonins pour exécuter cette entreprise, ce genre d'écrire, qui emporte avec soi une nouvelle contrainte à cause de la rime, a jeté dans sa versification une nouvelle platitude et une nouvelle obscurité.

C Ce poème de Thierry est conservé à Saint-Ouen dans un manuscrit, que l'abbé Nicolas regardait comme si précieux et si intéressant pour son monastère, qu'il a écrit lui-même au bas, ou fait écrire en son nom, les imprécations les plus terribles contre quiconque l'enlèverait, en quelque façon que ce pût être, ou en déchirerait la moindre feuille. Il y a toute apparence que c'est là l'original du poème, et que la copie qu'en ont les Bollandistes en est venue. Ces hagiographes n'ont pas jugé à propos de publier cet ouvrage de notre poète, par la raison qu'il ne contient rien qui ne soit encore mieux dans la prose qui en fait le fonds. Ils se sont sagement bornés à n'en imprimer que les huit premiers vers de la préface, ou épître dédicatoire à l'abbé Nicolas, afin qu'on puisse juger de la pièce par cet échantillon.

Le P. du Moustier a fait plus d'honneur à cette épître, l'ayant donnée en entier dans son *Neustria pia*, où il a aussi inséré d'assez longs fragments du corps de l'ouvrage. Il avait même copié de sa main sur le manuscrit de Saint-Ouen, le poème entier avec la Vie en prose, dans le dessein de publier l'un et l'autre dans un autre recueil qui devait porter le titre de *Neustria Sancta*. Mais il paraît que ce dessein projeté est demeuré en idée. Ici cet écrivain

témoigne avoir cru que la prose, qu'il cite néanmoins quelquefois sous le faux nom de Fridegode, était l'ouvrage de Thiéri, comme l'est la versification. C'est, au reste, ce qui ne se peut soutenir, puisque la Vie en prose a été faite avant les ravages des Normands, et, par conséquent, plus de deux cents ans avant Thiéri.

FRAGMENTA VITÆ METRICÆ S. AUDOENI A THEODORICO SCRIPTÆ.

(Apud P. du Moustier, *Neustria pia*, p. 23, 24, 72, 75, 346 et 347.)

I.

Prologus ad Nicolaum avoatē S. Audoeni.

Patri sincero, tranquilla pace sereno,
Patri præclaro, virtutum flore beato
Abbati sancto THEODERICUS NICOLAO,
Commissi curam gregis, ut dat virga figuram,
Qua trahis imbelles, procul expellendo rebelles.
En quæ mandasti: vel quæ scribenda rogasti;
De sancta sancti vita, meritisque beati
Præsulis AUDOENI; proprio pro posse peregi.
Nam prius insulsam volui referre repulsam,
Atque licet dignam nostro de carmine rugam,
Quam trahit invidia de nare notata recurva:
Quam tua, vel fratrum non irem jussa peractum.
Unde tuum in commune bonum summissius oro,
Ut quæ transcripsi, vel sub brevitate notavi,
Cum majora, mea non ausit adire camœna:
Te defendente, teneantur: teque jubente,
Auctorizentur, serventur, et attitulentur (1).
Sit mea laus, merces, quam scripsi vita superstes,
Sit profectiisse, tua jussa, Pater, subiisse:
Ut te siderēgi capiat sedes paradisi.
Insuper oro tuam præ cunctis nobilitatem:
Ut quæ damnari possunt, vel jure notari,
Emendanda prius decernas, quam legat ullus,
Nam vix tantillum valui componere scriptum,
Pluribus intentus, quæ mundi concitat actus:
Quare per proprie non servans singula quæque,
Sublatis propriis sum verbis usus ineptis.
Sed tamen hic patriam merentur adire superna,
Atque vilere Deum, sibi consociatus in ævum:
Qui leget et vitam scriptori poscet avitam:
In qua cum superis laudas, Pater inclyte, sanctis,
Audoene, Deum, mare, terras, astra regentem.

II.

B. Audoenus reliquias S. Marculfi transfert.

Contigit hinc autem quod et idem tempore quodam
Ad Constantini transiret munia pagi
Æternæ cunctis præbens documenta salutis,
Cui Bernuius abbas multum reverendus,

(1) Piis annuens votis Nicolaus abbas, hæc imprecationis verba reliquit, in præsentem us. codicem furantes, vel dilacerantes: *Ego Nicolaus abbas, omnique congregatio mihi credita, æternaliter excommunicamus et anathematizamus quemcunque*

B Obvius accessit hilaris, secumque recepit,
Ipsi congaudens, et præsule digna rependens,
Dicens: « Præsul, ave, meritorum munere clare,
Unum te petimus, quod sis conferre paratus
Nec decet ut renuas, vel sola voce recases;
Sed dignare piis cunctorum cedere votis:
Ut pariter nostri Patris, nostrique patroni
Marculphi membra jubeas hinc esse movenda. »
Post hæc vir sanctus cunctorum vota secutus,
Reliquias sanctas, alias facit esse ferendas,
Primas majorem præsumens ferre laborem:
Nam levat a terra, simul et cervice remissa,
Transvehit ad thecam gemmis auroque politam,
In quam dum posuit, abbati protinus inquit:
« Reliquias nobis de corpore ferre licebit,
C Ejus, quo memorem nobis celebremus honorem; »
Abbas e contra solerter reddidit ista.
« Non nego digne Pater, verum, concedo libenter,
Et tua quod querit devotio, ferre licebit. »
Cumque volutaret animo, caput ut sibi ferret,
Cœlitus immisam meruit sibi sumere chartam,
In qua scriptura, scripti quoque rara litura,
Hæc mandata habat, quæ sacra voce notabat:
« Ne caput attrices, nec de cervice sequestres, »
Unde tibi cumque capiens, quod queris, habere.

III.

De fundatione monasterii Crucis S. Lenfredi.

Dum vero senio multo confectus, et ævo,
Dignus perpetuo sacer Andoenus honore,
Villas et vicos, lustraret, et oppida, pagos:
D Nec veleretur equo, verum resideret in alto
Curru, non per se jam præsumens equitare:
Fixerunt gressum divino numine fixum,
Nec poterant fixi currum divellere muli:
Aurigæ stimulis instante, et verberè mulis,
Percutiunt, lacerant, stimulant, nimiumque coar-
[ctant,
Impingunt omnes, nil prorsus proficentes.
Sed Domini servus rerum novitate coactus,
Visus ad superi retulit spectacula cœli:

hunc librum ab hoc monasterio Sancti Petri apostoli, sanctique Audoeni, archiepiscopi, quolibet modo abstraxerit, sive dolo, sive furto vel latrocinio. Et qui has litteras deleverit, vel solium inciderit, æternæ subiaceat maledictioni. Amen. Fiat.